



Formation et enceinte

Par Margaux006

Bonjour ,

Voici ma situation , je dois commencer une formation en sachant que mon dossier est en pré-inscription , admise mais pas encore totalement inscrite , j'ai appris aujourd'hui que j'étais enceinte , comment faire ? cette formation en alternance me tient réellement à c?ur , le centre de formation à t- il le droit de ne pas donner suite de me refuser l'accès à celle - ci ?

Merci à vous ,
Cordialement

Par ESP

Bonjour

Vous "venez d'apprendre" que vous attendez un enfant, mais vous ne dites rien sur la durée de la formation ?

Pour vous répondre, il faudrait savoir quel type de formation et par quel organisme ?

Par Margaux006

Bonjour , oui je viens tout juste de l'apprendre , c'est une formation de secrétaire médicale en alternance sur 1 an , financer par le conseil régional , centre de formation avlis

Par ESP

Votre contrat de formation doit préciser les cas de résiliation d'office ou comment sont traitées les absences.

Votre intention est-elle de suivre cette formation et travaillez ensuite ?

Par Margaux006

Je n'es pas encore mon contrat , mon statut sera stagiaire avec gratification , le but de le formation étant de travailler après les 1 an ,il y deux étapes une de 6 mois et l'autre de 6 mois également en sachant que je vais avoir le droit à un congé parental serait il possible d'effectuer les 6 mois et de faire une report de formation ?

Par ESP

Je pense qu'il faut poser la question à l'organisme où à la structure départementale qui gère l'accès à cette formation.